

La charte du volontaire de CANNES VOLONTAIRES

Préambule

L'association CANNES VOLONTAIRES est responsable de la planification et du déploiement opérationnel de ses volontaires sur les différents événements auxquels elle participe et avec lesquels elle est liée contractuellement.

La présente charte a pour objet de définir les engagements réciproques gouvernant les relations entre CANNES VOLONTAIRES et les volontaires bénévoles sur tous les évènements de l'association.

Article. 1 - Définition

Le volontaire bénévole est un membre actif de CANNES VOLONTAIRES qui souhaite s'investir spontanément et librement dans l'organisation des différents événements afin de contribuer à leur réussite.

Article. 2 – Engagements de CANNES VOLONTAIRES

- Dispenser une formation qui permettra au volontaire de mener à bien ses missions et d'être opérationnel pour de futurs événements sportifs ou culturels ;
- Remettre au volontaire un uniforme qui restera la propriété de CANNES VOLONTAIRES jusqu'à la fin de l'évènement et qui sera ensuite offert au volontaire ;
- Prendre en charge les repas du volontaire durant l'exercice de ses missions ;
- Souscrire un contrat d'assurance couvrant les risques d'accident pendant toute la durée d'exécution de ses missions (dommage subi ou causé par le volontaire).

Article. 3 – Engagement du VOLONTAIRE

- Je suis loyal vis-à-vis de l'association Cannes Volontaires, et adhère à ses valeurs à savoir la solidarité, le partage, le respect, la laïcité et l'engagement.
- Je participe, de manière effective, aux différentes sessions de formation organisées antérieurement à l'évènement ;
- J'accomplis mes missions avec application, responsabilité, loyauté et esprit d'équipe ;
- Quand je participe à un événement de l'association je m'investis pleinement, respecte mon engagement et j'entretiens l'esprit d'équipe.
- Je respecte les procédures de l'organisation, ainsi que les règles de sécurité et d'hygiène.
- Je fais preuve de réserve envers les organisateurs, les artistes, les VIP, médias et les visiteurs : je ne prends pas de photos ni de vidéos sauf acceptation de la ou des personnes concernées.
- Je ne poste pas d'informations sur les réseaux sociaux au nom de Cannes Volontaires
- J'informe le responsable du Programme Volontaires en cas de renoncement antérieur ou durant l'évènement ;
- Je suis toujours aimable envers les différents publics (staff, volontaires, spectateurs, officiels, médias...).



- Je porte toujours sur moi mon accréditation qui doit être visible et en aucun cas je ne la transmets à autrui.
- Je porte fièrement ma tenue officielle aux couleurs de Cannes Volontaires, et ce sans accessoire m'identifiant comme représentant d'un groupe, d'une ethnie, d'une religion, d'une obédience politique ou de quelque croyance que ce soit.
- Je ne fume pas en dehors des zones dédiées et ne consomme pas d'alcool durant ma mission.
- Je respecte les horaires de repas et de pauses organisés par l'organisation ou l'association dans le centre des volontaires ou le lieu prévu à cet effet pour permettre à chacun de pouvoir se restaurer et se reposer,
- Je contribue aux actions de développement durable mises en œuvre par les organisateurs d'évènements et l'association en agissant de manière responsable au quotidien :
 - Je privilégie les transports en commun ou le covoiturage pour me rendre sur site dans la mesure du possible
 - o Je respecte les consignes de tri des déchets mises en place
 - Je veille à faire des évènements auxquels je participe des événements accessibles à tous
- Je suis libre de renoncer à mon engagement global auprès de Cannes Volontaires quand je le souhaite par simple mail à <u>contact@cannesvolontaires.fr</u>

Cannes Volontaire a une tolérance zéro pour toutes les formes de discrimination. Nous voulons assurer un environnement dans lequel le public et les Volontaires seront traités avec dignités et respects, et combattons activement tout type de discrimination, de racisme, d'intimidation ou de harcèlement.

Article. 4 – Droit à l'image

En <u>validant</u> la présente charte, le VOLONTAIRE autorise l'association CANNES VOLONTAIRES à exploiter la (les) photographie(s) ou vidéo(s) le représentant, réalisées à l'occasion de ses activités bénévoles sur tous les évènements sur lesquels il est impliqué, sous toutes ses formes, et par tous procédés techniques, aux fins d'illustration, décoration, promotion, publicité, des activités, produits ou services de CANNES VOLONTAIRES et de toute association, ou société qui leur seraient contractuellement liées, pour le monde entier.

L'association CANNES VOLONTAIRES aura la possibilité de reproduire et représenter la photographie dans le cadre de ses documents promotionnels et/ou commerciaux, sur tout support connu ou inconnu à ce jour.

Le volontaire reconnait et accepte qu'il ne puisse en aucun cas prétendre à une rémunération quant à la diffusion de son image.

L'association CANNES VOLONTAIRES s'engage à respecter le droit au respect de l'image, de la vie privée et de la dignité du bénévole, à ne pas employer, sauf accord exprès du bénévole, son nom, et à ne pas associer aux photographies une légende communiquant des informations susceptibles de le rendre identifiable ou de rendre identifiable sa famille, selon les conditions décrites aux alinéas 1 et 2 du présent article.



Article. 5 – Sécurité

Le bénévole s'engage à respecter notamment les règles de sécurité, d'hygiène, et les règlements intérieurs sur les lieux d'exercice de sa mission. Il veillera notamment à ne pas introduire d'objet ou produit dangereux par nature ou par destination dans l'enceinte du site de l'évènement.

Article. 6 – Protection des données

Cannes Volontaire s'engage à ce que la collecte et le traitement d'informations personnelles, effectuée lors de votre inscription, soit effectuée conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatiques et Libertés, ainsi que dans le respect du règlement européen n°2016/679, dit règlement RGPD.

Vous avez le droit d'accéder à vos données personnelles et de demander qu'elles soient rectifiées, complétées ou mises à jour. Vous pouvez également demander l'effacement de vos données.

Vous pouvez exercer vos droits auprès du délégué à la protection des données personnelles de Cannes Volontaires à l'adresse suivante :

Data Privacy Officer Cannes Volontaires Maison des associations 9 Rue Louis Braille 06400 Cannes

ou par mail: contact@cannesvolontaires.fr

Avant de répondre à votre demande, nous sommes susceptibles de vérifier votre identité et/ou vous demander de nous fournir davantage d'informations pour répondre à votre demande. Nous nous efforcerons de donner suite à votre demande dans un délai raisonnable et, en tout état de cause, dans les délais fixés par la loi.

Article. 7 – Conditions de sortie et d'exclusion

7.1 De la sortie

L'engagement des bénévoles se faisant sur la base du volontariat, la présente charte ne prévoit pas de préavis ou d'obligation de forme concernant la sortie de l'association.

Le volontaire pourra demander à être ne plus participé aux futurs événements par tous moyens en contactant le Responsable du Programme Volontaires par simple mail à <u>contact@cannesvolontaires.fr</u> Il pourra néanmoins lui être demandé de justifier de son identité à l'occasion de cette demande.

7.2 De l'exclusion

Tous membres actifs de l'association ne respectant pas l'un des engagements prévus dans la présente charte pourra être exclu temporairement ou définitivement de l'association. La gravité de la violation aux dispositions précédemment énumérées justifiera la nature de l'exclusion.



Aucun recours, ni aucun formalisme ne sera nécessaire pour procéder à l'exclusion d'un membre contrevenant à la charte, il incombera au Responsable du Programme Volontaire de statuer sur une potentielle exclusion.

Article 8 – Adhésion

En signant cette charte le volontaire devient adhérent de l'association Cannes Volontaires et s'engage à respecter ses engagements précédemment énoncés.

Le coût annuel de la cotisation s'élève à 0 euros.
Civilité : Nom : Prénom :

Signature précédée de la date et de la mention lu et approuvé :

M. Guillaume DELAMARE Président de l'association CANNES VOLONTAIRES